



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard  
75006 Paris  
tél. : 01 53 63 55 00  
fax : 01 45 44 95 16  
www.anru.fr

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Olivier Klein nommé président de l'ANRU par le Président de la République

Lundi 13 et mardi 14 novembre, à la faveur de son déplacement en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-France sur le thème de la politique de la ville, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé la nomination d'Olivier Klein comme président du Conseil d'Administration de l'ANRU.

« Je veux féliciter le nouveau Président de l'ANRU, Olivier Klein, qui aura à cœur de porter la nouvelle ambition voulue par ce gouvernement et de développer ce nouveau temps-fort de mobilisation pour les quartiers. Il en connaît toutes les vertus sur la ville de Clichy-sous-Bois, dont il est le maire. Je veux également remercier François Pupponi, qui a porté avec beaucoup de courage et de détermination la présidence de cette Agence durant 3 ans », a déclaré Emmanuel Macron lors de son discours à Roubaix le 14 novembre.

Maire de Clichy-sous-Bois depuis 2011, vice-président du Conseil National des Villes et vice-président délégué à l'Habitat et à la Mixité de la métropole du Grand Paris, Olivier Klein est un élu reconnu en matière de Politique de la Ville.

« C'est un honneur pour moi de succéder à François Pupponi. C'est surtout une reconnaissance du travail que nous menons avec les habitants de Clichy depuis des années », a déclaré le nouveau président de l'ANRU.

Il s'appuiera sur les équipes de l'ANRU, autour de son directeur général Nicolas Grivel.

Olivier Klein présidera son premier Conseil d'Administration jeudi 30 novembre en présence de Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires, et de Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires. L'occasion de traduire avec les partenaires de l'Agence l'amplification du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) voulue par le gouvernement, avec le doublement du montant financier du Programme.

### *A propos de l'ANRU*

L'ANRU met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur au titre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), avec une enveloppe d'1 milliard d'euros, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement et à l'innovation dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Pour en savoir plus : [www.anru.fr](http://www.anru.fr)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

**CONTACT PRESSE ANRU**  
Direction de la Communication  
Elizabeth Broge / Laurence Quercy  
01 53 63 55 05 - [ebroge@anru.fr](mailto:ebroge@anru.fr) -  
[lquercy@anru.fr](mailto:lquercy@anru.fr)

